



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Séance du 6 avril 2023 (18h30)

Salle Etable- La lombardière à Davezieux

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56		
Membres suppléants	: 23		
Présents	: 39 + 1		
Votants	: 52		
Convocation et affichage	: 30/03/2023		
Président de séance	: Monsieur	Simon	
	PLENET		
Secrétaire de séance	: Madame	Virginie	
	BONNET-FERRAND		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à René SABATIER), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Clément CHAPEL), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Claudie COSTE), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE.

**CC-2023-107 - FINANCES - RESSOURCES - BUDGET ANNEXE REGIE EAU
POTABLE ANNONAY RHONE AGGLO - AUTORISATION DE PROGRAMME
AP2016/1 "CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE"
- REVISION ET ADAPTATION DES CREDITS DE PAIEMENT**

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Une autorisation de programme AP2016/01 « Construction d'une usine de production d'eau potable » a été ouverte par délibération n°328 du 21 décembre 2015 en application des articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Locales. Cette autorisation de programme a été reprise dans le budget de la régie eau d'Annonay Rhône Agglo, suite au transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2019.

Il convient, au stade du budget primitif 2023, d'ajuster l'enveloppe affectée à cette autorisation de programme et réviser la répartition annuelle des crédits de paiements sur les exercices 2023 et suivants.

DÉLIBÉRÉ**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

AJUSTE à la hausse le montant de l'enveloppe affectée à l'autorisation de programme AP2016/01 « construction d'une usine de production d'eau potable » afin de prendre en compte l'évolution des prix et le résultat de la consultation pour le marché de conception/réalisation.

MODIFIE la répartition des crédits de paiements pour les exercices 2023 et suivants selon les indications figurant dans le tableau de la présente délibération (« situation modifiée »).

OUVERTURE D'AUTORISATION DE PROGRAMME		
AP N°2016-01 « Construction de l'usine de production d'eau potable »		
ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)		
Budget régie eau Annonay Rhone Agglo	HT	
Situation actuelle = délibération CC-2022-116 du 24/3/22	8 000 000,00 €	
Situation modifiée par la présente délibération	8 400 000,00 €	
REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)		
	Situation au BP HT	Situation modifiée HT
CP Exercice 2016	0,00	0,00 €
CP Exercice 2017	11 804,00	11 804,00 €
CP Exercice 2018	120 000,00	52 847,00 €
CP Exercice 2019	98 420,00	27 464,25 €
CP Exercice 2020	107 650,00	4 596,75 €
CP Exercice 2021	151 335,00	33 077,90 €
CP Exercice 2022	702 108,00	20 640,00 €
CP Exercice 2023		2 102 000,00 €
CP Exercice 2024		5 445 000,00 €
CP Exercice 2025 et suivants		702 570,10 €

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 07/04/23
 Publié le : 07/04/23
 Transmis en sous-préfecture le : 07/04/23
 Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230406-40799-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET